

**COMPTE-RENDU DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 28 NOVEMBRE 2018**

Présents : Philippe CORDON, Sandrine ETCHESSAHAR, Nano POURTIER, Pierre VANET, Noel BERNIGAUD, Jenna FRANITCH et Jacques LEFORT.

Excusée avec pouvoir : Anne-Laure RUQUET donne pouvoir à Sandrine ETCHESSAHAR

Absente excusée : Véronique THILLET

Absente : Ariane FERRERI

Philippe CORDON

Sandrine ETCHESSAHAR

Nano POURTIER

Pierre VANET

Noël BERNIGAUD

Jeanna FRANITCH

Jacques LEFORT

1. Taxe de séjour – Opposition à la perception par la Communauté de Communes Le Grésivaudan

Vu la délibération du Conseil Municipal n°8 du 22 juin 1989 instaurant la taxe de séjour communale.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément aux articles L.2333-26 et suivant du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), par sa délibération DEL-2018-0272, la Communauté de Communes Le Grésivaudan a instauré sur l'ensemble de son territoire une taxe de séjour intercommunale au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Toutefois l'article L.5211-21 du CGCT prévoit pour les communes ayant déjà institué la taxe de séjour sur leur territoire, la possibilité de s'opposer à la perception de la taxe intercommunale, par délibération dans les deux mois suivant la délibération du conseil communautaire.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide de s'opposer à la perception de la taxe intercommunale sur le territoire de la commune de Chamrousse.

2. Rue des Gentianes – Création d'une zone de vitesse limitées à 30 km/h

Considérant la présence d'un réel danger dans la rue des Gentianes du fait de l'absence de trottoir et de l'étroitesse de la rue, monsieur le Maire propose de sécuriser cette voirie communale par la création d'une zone à vitesse limitée à 30 km/h.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- décide la création d'une zone à vitesse limitée à 30 Km/h dans la rue des Gentianes,
- autorise monsieur le Maire à engager les dépenses liées à la création de cette zone,
- autorise monsieur le Maire à signer toute pièce concernant ce dispositif, notamment l'arrêté nécessaire à la limitation de la vitesse.